

Plan Régional volontaire Bourgogne d'actions  
en faveur du Damier du frêne  
Réunion constitutive du Comité Scientifique de Suivi (CSS)  
Compte rendu de la réunion du lundi 29 juin 2015

Rédacteur: Jean-Noël CABASSY et Bernard LECLERCQ  
**version 25 juillet 2015**

Cette réunion de travail s'est tenue au siège de l'Office national des forêts, site de Dijon de 17h00 à 18h30

Etaient présents:

- |                             |  |
|-----------------------------|--|
| • Monsieur Claude VOINOT    | Forestiers du Monde®, claud.voinot@yahoo.fr                  |
| • Monsieur Bernard LECLERCQ | Forestiers du Monde®, bleclercoq@orange.fr                   |
| • Jean-Noël CABASSY         | Forestiers du Monde®, Forestiers-du-Monde.France@sfr.fr      |
| • Loic BOLLACHE             | Université de Bourgogne, loic.bollache@u-bourgogne.fr        |
| • François BRETAGNOLLE      | Université de Bourgogne, francois.bretagnolle@u-bourgogne.fr |
| • Monsieur Jérôme MOREAU    | Université de Bourgogne, jerome.moreau@u-bourgogne.fr        |
| • Monsieur Michel LOUBERE   | Observatoire régional entomologique, malachus@orange.fr      |

**Objet de la réunion:** Formaliser la constitution d'un comité scientifique de suivi du PRA volontaire en faveur du Damier du frêne et élaborer les protocoles de suivi des stations

**Relevés des déclarations, actions, suggestions et décisions :**

1 – Forestiers du Monde® remercie les universitaires et personnes es qualité qui ont accepté de contribuer bénévolement à ce comité scientifique. FDM précise que ce comité est ouvert à toute personne ressource estimant sa contribution utile à l'étude scientifique de cette espèce protégée et indique que l'ONF consulté ne souhaite pas être membre de ce comité scientifique.

2 – Les scientifiques s'interrogent sur les modalités de prospection et demandent à ce que l'ensemble des données disponibles soient reportées sur une carte afin de cibler les stations qui feront l'objet de l'étude. Forestiers du Monde signale l'outil réalisé par Pascal OBSTETAR ( co-fondateur de Forestiers du Monde® et de la société BIO ECO FORESTS). Claude VOINOT a stocké ses observations sur google earth jusqu'en 2012 et peut les partager au besoin.

3 - Forestiers du Monde® signale qu'un projet de directive destinée pour cette première année 2015 à l'agence Bourgogne Est de l'ONF (Côte d'Or – Saône et Loire) a été adressée avant la fin du mois d'avril 2015 à M. Olivier ROUSSET, Directeur de l'agence ONF. L'idée retenue est celle d'une directive annuelle (une pour chaque année de mise en œuvre du PRA). Pour l'année 2015, la directive interne ONF destinée aux agents ONF de terrain est destinée à attirer leur attention sur cette espèces exigences écologiques. (**Contribution à l'action C1 : suivi des stations existantes et recherche de nouvelles stations**). Cette directive devait être diffusée avant la période d'envol des imagos. Pour aider les agents ONF dans ce travail de collecte d'information sur le terrain, Forestiers du Monde® a proposé une fiche d'observation comportant notamment des photos de nids et destinée aux gardes forestiers, fiche à transmettre au coordinateur ONF Damier du frêne et à l'animateur FDM du PRA. A noter que cette fiche tiendra compte de la problématique de la chalarose du frêne. (**Contribution à l'action S3 : former les professionnels**).

4 – Bernard LECLERCQ présente le protocole scientifique de description des stations du damier du Frêne, élaboré avec la SHNA et testé en 2014 avec C. Michaud Animatrice Natura 2000 de la Communauté de communes du Pays de Saint Seine.

Loic BOLLACHE s'engage à l'étudier et à y apporter toute les simplifications et améliorations jugées utiles et nécessaires. B. LECLERCQ lui envoie les fiches existantes. Il est convenu que ce protocole sera mis en œuvre sur les seules stations connues au sein desquelles Claude VOINOT a trouvé des nids, ainsi que sur

*Pour l'information, la prévention, la protection et l'action forestière au profit des sociétés humaines.*

## **Forestiers du Monde**

Association Loi 1901

quelques autres stations au sein desquelles des imagos volants sont régulièrement contactés. (Contribution à l'action C3 : étude des habitats du Damier du frêne à l'échelle stationnelle). Pour la mise en œuvre de ce protocole sur le terrain, on veillera à s'appuyer sur les agents ONF particulièrement motivés par l'enjeu.

4 – François BRETAGNOLLE évoque la possibilité d'une étude génétique. Il serait important de récolter dès cette année des mues de chenilles dans les nids ; l'université peut les conserver congelés. Il faut sans doute prévoir une demande de prélèvement officiel. Forestiers du Monde, en qualité d'animateur bénévole du PRA volontaire pourrait tout à la fois faire les demandes d'autorisation de capture – relâcher et de prélèvement d'échantillons de nids.

5 - Afin de parfaire la connaissance de la répartition et de l'abondance de l'espèce il faudra envisager de réaliser régulièrement des transects (400 m par ex.) en zones connues, mais aussi de façon plus aléatoire dans des zones potentielles habituellement non prospectées. (Contribution à l'action C1 : suivi des stations existantes et recherche de nouvelles stations). A cet égard, Loïc BOLLACHE étudiera la possibilité de mobiliser un groupe d'étudiants en Master Biologie des populations ( BOP) dès la rentrée universitaire 2015-2016.

6 - Des expérimentations d'ouverture de petites clairières en zones potentielles peuvent être envisagées rapidement, vu le temps nécessaire à l'apparition des jeunes frênes et plantes fleuries. (Contribution à l'action P3 : tester une gestion forestière favorable au damier du frêne). Il n'est pas forcément nécessaire de connaître encore plus précisément l'écologie de l'espèce chez nous pour agir, sachant qu'il est possible d'affiner les pratiques au cours des années. (processus de « recherche-action »).